PARTIE D Interconnexion avec les fournisseurs de services sans fil (FSSF)

ARTICLE 400 Généralités

Cette partie régit la prestation de services d'interconnexion associés à l'interconnexion des installations et des services de Vidéotron et de ceux des télécommunicateurs qui sont des FSSF. Un télécommunicateur qui possède ou exploite des installations de transmission à titre de FSSF et qui désire signer une entente d'interconnexion avec Vidéotron est aussi un FSSF. Là où un FSSF offre un service interurbain concurrentiel, les modalités, les tarifs et les frais de la partie C du présent Tarif s'appliquent.

PART D Interconnection with Wireless Service Providers (WSPs)

ITEM 400 General

This Part governs the provision of interconnection services associated with interconnection of the facilities and services of Vidéotron and those of Telecommunications Providers that are WSPs. A Telecommunications Provider that owns or operates transmission facilities as a WSP and wishes to

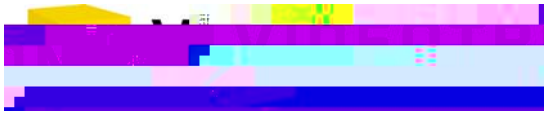

TARIF ESLC / CLEC T

PARTIE D Interconnexion avec les fournisseurs de services sans fil (FSSL)

ARTICLE 401 Modalités qui valent pour l'interconnexion avec les FSSF – Suite

6. Lorsque l'équipement ou les installations sont fournis par le FSSF ou ses clients, l'interface avec les installations et l'équipement de Vidéotron doit être conforme aux normes en vigueur de l'industrie.

7. Modification du réseau

   1. Vidéotron ne garantit pas que son équipement et ses installations conviennent ou continueront de convenir à l'utilisation de l'équipement ou des installations fournis par le FSSF.

   2. Vidéotron se réserve le droit de modifier, en totalité ou en partie, la conception, la fonction, le mode d'exploitation ou la disposition de son équipement7.1( )] it7.13604 Tp6.1207 Tm (.7(r)-7 Tm(.7((n)-1]TJ n(.7[] i)-24Ra)-7 Tml)-1]TJ l)-1]TJ a7.1( )] i)-24Rpeì5.3(lor i)-22

PARTIE D Interconnexion avec les fournisseurs de services sans fil (FSSL)

ARTICLE 401 Modalités qui valent pour l'interconnexion avec les FSSF – Suite

10. Lorsque les caractéristiques et les méthodes d'exploitation ne sont pas conformes au paragraphe 401.9, Vidéotron, dans la mesure du possible, prévient le FSSF du fait qu'une interruption temporaire de l'utilisation l'occasion de équipement ou installations peuvent donner à l'interruption temporaire

11. Aucun remboursement pour interruption de service n'est accordé lorsque l'interruption temporaire est causée par un dérangement ou un état découlant du mode d'exploitation, des installations ou du réseau du FSSF, conformément aux Modalités (article 102).

12. C'est le FSSF qui assume la responsabilité de tous les frais exigibles en rapport avec l'équipement, les installations et les services d'interconnexion offerts par Vidéotron en vertu de la présente partie. Le FSSF sera le seul point de contact avec Vidéotron en matière d'équipement, d'installations ou de services offerts, y compris les rapports de dérangement.

PART D Interconnection with Wireless Service Providers (WSPs)

ITEM 401 Terms and Conditions Applicable to Interconnection with WSPs – Continued

10. If such characteristics or methods of operation are not in accordance with Item 401.9, Vidéotron will, where practicable, notify the WSP that temporary discontinuance of the use of any equipment or facilities may be required. Where prior notice is not practicable, nothing contained within the Tariff shall be deemed to preclude Vidéotron from temporarily discontinuing forthwith the availability to the WSP of any equipment or facility if such action is reasonable under the circumstances. In cases of such discontinuance, the WSP will be promptly notified and afforded the opportunity to correct the condition which caused the temporary discontinuance.

11. During any period of temporary discontinuance of service caused by a trouble or condition arising in the WSP's operations, equipment or facilities, no refund for interruption of service, as set forth in Vidéotron's Terms (Item 102), shall be made.

12. The WSP shall be responsible for all charges due in respect of equipment, facilities and interconnection services provided by Vidéotron pursuant to this Part. The WSP shall be the sole point of contact with Vidéotron in respect of the equipment, facilities or services provided, including for the purpose of making trouble reports.

PARTIE D Interconnexion avec les fournisseurs de services sans fil (FSSL)

ARTICLE 402 Accès côté réseau

1. « Accès côté réseau » désigne tout aménagement utilisant des installations d'interconnexion afin de permettre l'échange de trafic entre Vidéotron et le FSSF à l'aide de la signalisation CCS7.

2. L'accès côté réseau est offert par des circuits numériques. Vidéotron ou un télécommunicateur peut fournir les installations utilisées pour les circuits numériques.

3. Frais de service

   Les frais du traitement de la commande, qui paraissent ci-dessous, valent pour chaque ensemble DS-0, où « ensemble DS-0 » désigne un groupe de DS-0, non limités au même DS-1, qui sont raccordés au même PI et commandés en même temps. Les frais d'activation ou de changement suivants visent chaque voie DS-0 activée ou modifiée.

PART D Interconnection with Wireless Service Providers ("WSPs")

ITEM 402 Trunk-side Access

1. "Trunk-side access" refers to an arrangement using interconnection facilities to enable the interchange of traffic between Videotron and the WSP using CCS7 signalling.

2. Trunk-side access is provided through digital circuits. The facilities used to provide digital circuits may be provided by Videotron or a Telecommunications Provider.

3. Service Charges

   The order processing service charge specified below applies for each DS-0 Set, where "DS-0 Set" means a group of DS-0s, not limited to the same DS-1, that are connected at the same POI and ordered at the same time. The activation or change service charge specified below applies for each DS-0 activated or changed.

Frais de service d'accès côté réseau / Trunk-Side Access Service Charges		
Territoire / Territory	Traitement de commande, chaque ensemble DS-0 ($) Order Processing, each DS-0 Set ($)	Activation ou changement, chaque DS0 ($) Activation or change, each DS-0 ($)
Ontario/Québec[1]	Bell CRTC 7396, Item G15(c)(2)(f) and (g)	
Québec[2]	Télébec CRTC 25140, Item 10.1.3(1)(c)(i)(k)	
Québec[3]	FILE @	

D

1.

T

PARTIE D Interconnexion avec les fournisseurs de services sans fil (FSSL)

ARTICLE 402 Accès côté réseau - Suite

4. Les frais d'administration ci-dessous couvrent l'ingénierie, la planification et les essais découlant de la demande initiale du FSSF de concevoir et de mettre en œuvre l'inta713./.28Tc 1.197xi3(uv)2intF7.0.7(l)12.L4(

T

PARTIE D Interconnexion avec les fournisseurs de services sans fil (FSSL)

ARTICLE 403 Accès côté ligne – Suite

4. Frais mensuels

1. Frais de liaison

PART D Interconnection with Wireless Service Providers ("WSPs")

ITEM 403 Line-side Access - Continued

4. Monthly Charges

1. Link Charge

Frais de liaison / Link charge		
Territoire / Territory	Frais mensuels ($) Monthly Charge ($)	
Ontario/Québec[1]	Bell CRTC 7396, Item G15(b)(4)(a)	D D
Québec[2]	Télébec CRTC 25140, Item 10.1.3(1)(b)(i)	

PARTIE D Interconnexion avec les fournisseurs de services sans fil (FSSL)

ARTICLE 403 Accès côté ligne – Suite

7. Frais pour les numéros de téléphone réservés

Les frais de service ci-dessous valent pour chaque demande de réservation de n'importe quelle quantité de numéros de téléphone à un PI, en même temps. En outre, les frais mensuels ci-dessous valent pour chaque numéro de téléphone réservé seulement.

PART D Interconnection with Wireless Service Providers ("WSPs")

ITEM 403 Line-side Access - Continued

7. Charges for Reserved Telephone Numbers

The service charge specified below applies for each request to reserve any quantity of telephone numbers at one POI at the same time. In addition, the monthly charge specified below applies for each telephone number reserved but not in service.

Territoire / Territory	Frais de service, par demande ($) Service charge, per request ($)	Frais mensuels par numéro de

PARTIE D Interconnexion avec les fournisseurs de services sans fil (FSSL)

ARTICLE 403 Accès côté ligne – Suite

5. Numéros de téléphone

1. Les frais ci-dessous s'appliquent si un FSSF demande des gammes de numéros de téléphone en rapport avec l'accès côté ligne. Vidéotron fournit des numéros de téléphone de sept chiffres émettant des impulsions comme groupe spécialisé de 10 000 numéros consécutifs (un indicatif de central au complet), ou individuellement à partir d'un indicatif de central non spécialisé. Les nombres peuvent être activés immédiatement ou réservés pour activation ultérieure. Un indicatif de central au complet peut être réservé si cela est justifié. Les numéros de téléphone sont réservés pour un minimum d'un (1) mois, soit jusqu'à ce qu'ils soient mis en service ou libérés par le FSSF.

2. C'est le FSSF qui assume la responsabilité de tous les frais exigés pour les appels liés à un numéro de téléphone quelconque assigné et activé au nom du FSSF.

3. Vidéotron ne fournit pas d'inscription à l'annuaire pour les numéros réservés ou activés au nom d'un FSSF. Vidéotron verra à

PARTIE D Interconnexion avec les fournisseurs de services sans fil (FSSL)

ARTICLE 403 Accès côté ligne – Suite

6.

PARTIE D Interconnexion avec les fournisseurs de services sans fil (FSSL)

ARTICLE 403 Accès côté ligne – Suite

7. Frais pour les numéros de téléphone réservés

Les frais de service ci-dessous valent pour chaque demande de réservation de n'importe quelle quantité de numéros de téléphone à un PI, en même temps. En outre, les frais mensuels ci-dessous valent pour chaque numéro de téléphone réservé seulement.

PART D Interconnection with Wireless Service Providers ("WSPs")

ITEM 403 Line-side Access - Continued

7. Charges for Reserved Telephone Numbers

The service charge specified below applies for each request to reserve any quantity of telephone numbers at one POI at the same time. In addition, the monthly charge specified below applies for each telephone number reserved but not in service.

Territoire / Territory	Frais de service, par demande ($) Service charge, per request ($)	Frais mensuels par numéro de

PARTIE D Interconnexion avec les fournisseurs de services sans fil (FSSL)

ARTICLE 403 Accès côté ligne – Suite

8. Acheminement par blocs de 100 et de 1 000

« Acheminement par bloc » désigne une installation par laquelle Vidéotron vérifie si un appel qui arrive est destiné à un numéro de téléphone activé au nom d'un FSSF et achemine